

renovation toiture copro benevole

Par jumeaux45, le 11/10/2020 à 17:25

bonsoir

nous sommes une petite copro benevole, nous avons un proprietaire qui nous a signale une fuite au niveau de la toiture, que nous devons par ailleurs refaire dans son integralité

suite à AG extraordinaire, et a la discussion des devis, un propritiétaire nous dit d ene pas pouvoir payer son quote part et nous demande d'attendre

ceci etant nous ne pouvons attendre

quelle est la demarche, que pouvons nous faire par rapport à cette situation

cordialement

Par youris, le 11/10/2020 à 18:12

bonjour,

il existe la solution du prêt collectif au syndicat des copropriétaires mais qui ne correspond pas vraiment à votre situation.

voir ce lien: https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31418

sinon, il appartient au copropriétaire de régler ce problème par un emprunt personnel.

il est possible de procéder par plusieurs appels de charges étalés dans le temps

salutations

Par Visiteur, le 11/10/2020 à 18:32

Bjr

C'est une idée.

Exactement le souci rencontré par un parent.

La solution fut trouvée par un travail provisoire et un provisionnement pendant 3 ans.